



Commune déléguée de
SAINT PATERNE
Mairie
SAINT PATERNE - LE CHEVAIN
72610

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

à SAINT PATERNE - LE CHEVAIN,
le 27 février 2023.

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira en session ordinaire le :

lundi 6 mars 2023, à 20h00

à la salle du Conseil Municipal et vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 6 février 2023
2. Contrat d'adhésion pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
3. Redevance d'occupation du domaine public par ERDF
4. Mise en place d'un forfait fluide pour l'occupation du domaine public
5. Indemnité gardiennage des églises
6. Subvention aux associations
7. Modification participation transport piscine
8. Convention groupement avec l'UGAP pour la fourniture d'électricité
8. Décision du Maire
10. Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Joël TOUCHARD

